

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 19 du 6 janvier 1960 :

n° 19

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

6 janvier 1960

Numéro JO

n° 1 du 30/01/1960

Date du numéro

30 janvier 1960

### TEXTE INTÉGRAL

Mme Hanhart (Suzanne), maîtresse de couture auxiliaire à l'Ecole de Filles de Djibouti, sera chargée de la section d'enseignement ménager à compter du 1er octobre 1959. Elle percevra à ce titre une indemnité forfaitaire mensuelle de trois mille francs. La dépense sera imputée sur les crédits prévus pour l'Enseignement Technique, chap. 25, art. 3, § 2.